

Coopération dans le domaine de l'hébergement thérapeutique en addictologie en Grand Est

Mardi 4 septembre 2018

Dossier de presse

Sommaire

Communiqué de Presse	4
Présentation du dispositif HÉTAGE.....	5
Origine	5
Objectif	5
Évolution.....	5
Les partenaires.....	7
Annexes	18



Contact presse

Laura Philis - Tél : 03 83 39 29 76
ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Communiqué de Presse

Nancy, le 04 septembre 2018

Coopération dans le domaine de l'hébergement thérapeutique en addictologie : signature d'une convention régionale à l'initiative des professionnels du Grand Est

Christophe Lannelongue, Directeur Général de l'ARS Grand Est a reçu aujourd'hui les Présidents et Directeurs des associations partenaires du dispositif rassemblant toutes les structures associatives d'hébergement thérapeutique en addictologie en Grand Est (HÉTAGE). L'objectif est de renforcer la coopération par une mise en œuvre de moyens entre les différentes structures engagées qui se sont mobilisées pour améliorer le parcours des usagers à l'échelle régionale.

Le dispositif a tout d'abord vu le jour en 2011 dans le cadre du projet régional HÉTAL au niveau du territoire lorrain. Aujourd'hui, ce réseau fait le choix de s'agrandir à la région Grand Est pour devenir HeTAGE (Hébergement Thérapeutique en Addictologie Grand Est).

Cette coopération s'établit autour de trois grands objectifs :

- Développer une meilleure complémentarité des moyens en addictologie sur le territoire Grand-Est ;
- Favoriser le désenclavement des pratiques d'accompagnement afin d'éviter l'isolement des personnes aidées ;
- Mettre en place un réseau élargi de coopération dans le domaine de l'hébergement thérapeutique en addictologie en Grand Est et sa reconnaissance comme interlocuteur auprès des pouvoirs publics.

Le développement de ce partenariat s'appuie sur les compétences spécifiques développées dans chacune des structures, sur la base d'un principe de réciprocité de l'enrichissement des ressources de chacun.

Cette convention vise la complémentarité des pratiques professionnelles entre les structures d'hébergement thérapeutique en addictologie afin de répondre au mieux aux besoins des usagers.

Ce partenariat s'inscrit dans les objectifs du [Projet Régional de Santé 2018-2028](#) de l'ARS, en contribuant à l'articulation des acteurs pour favoriser la construction de parcours coordonnés des personnes en situation d'addiction. Ainsi, ce partenariat doit permettre d'éviter d'éventuelles ruptures dans le parcours de l'utilisateur. Il doit par ailleurs favoriser un continuum entre les différents accompagnements existant.

L'ARS a choisi d'accompagner et de faciliter la mise en œuvre opérationnelle de ce partenariat à l'échelle du Grand Est.

Les signataires de la convention HÉTAGE

Pascal Garnier, Président de Argile (68), Georges Ferard, Président de ALT (67), Alain Rigaud, Président du CAST (51) et de l'ANPAA (51), Jean-Marie Schiffler, Président de la Fédération de Charité Caritas Alsace (67), Diego Calabro, Directeur Général de la Fondation de la Maison Diaconat de Mulhouse (68-67), Lydie Guillemain, Présidente de ADM (88), François Conraux, Président de l'AVSEA (88), Jean-Claude Schoenstein, Président du CDPA (57) et Gilles Thepot, Président du CMSEA (57).

Présentation du dispositif HÉTAGE

Origine

La convention HÉTAGE est une extension à l'échelle de la région Grand Est de la convention de partenariat HÉTAL (Hébergement Thérapeutique en Addictologie en Lorraine). Cette convention de partenariat a été signée le 17 octobre 2011 à l'initiative des quatre associations partenaires : l'AVSEA 88 – le CMSEA 57 – l'ADM88 et le CDPA57. Ces associations représentaient l'ensemble des structures associatives d'hébergement thérapeutique en addictologie en Lorraine.

L'ARS Grand Est a soutenu le déploiement de ce partenariat à l'échelle de la région Grand Est à l'occasion de la journée d'échange, organisée le 30 mars 2017, relative à l'hébergement thérapeutique.

Les quatre associations à l'initiative d'HÉTAL voient ainsi deux associations de Marne, trois associations du Bas-Rhin et une du Haut-Rhin rejoindre ce partenariat.

Ce sont maintenant dix associations qui forment le nouveau réseau Hébergement Thérapeutique en Addictologie Grand Est : HÉTAGE.

Objectif

L'objectif de cette convention est de renforcer la coopération entre les équipes professionnelles par une mise en œuvre conjointe des moyens disponibles dans les associations dans le domaine de l'hébergement thérapeutique.

La région Grand Est est plus grande mais surtout plus riche en ressources et compétences professionnelles dans ce domaine.

Chaque association peut donc s'appuyer sur les compétences spécifiques développées dans chacune des structures afin de bénéficier d'un accompagnement le plus adapté à leur évolution dans la démarche de soins. Les professionnels peuvent ainsi échanger sur leurs pratiques ou sur l'accompagnement des personnes en situation d'addiction. En sus, cette convention doit permettre de pouvoir transférer un usager vers une autre structure qui pourra répondre au mieux à ses besoins.

Évolution

Ce partenariat s'inscrit dans les objectifs de facilitation du parcours de la personne en situation d'addiction du Projet Régional de Santé de l'ARS.

Il contribue à la mutualisation des moyens et à l'articulation des acteurs en addictologie, et favorise la fluidité du parcours de soins.

L'ARS travaille à la mise en œuvre opérationnelle de ce partenariat à l'échelle Grand Est, en accompagnant le développement de ce maillage territorial :

- la mise à disposition prochaine de salles virtuelles sécurisées pour réunions à distance ;

- l'ouverture de droits sur l'application « Via trajectoire * », pour permettre la création de dossier pour les Soins de Suite et de Réadaptation en Addictologie (SSRA).

**Cette plateforme permet d'identifier facilement le ou les établissements capables de prendre en charge le projet de rééducation, réadaptation, réinsertion ou d'hébergement, nécessaire à différents moments de la vie de chaque personne. Il est conçu pour identifier les établissements possédant toutes les compétences humaines ou techniques requises pour prendre en compte les spécificités de chaque personne et ce aussi bien dans les domaines sanitaire que médicosocial. La prise en compte des données géographiques permet d'identifier les établissements proches du domicile de la personne ou de celui de sa famille. Les fonctionnalités bureautiques du logiciel permettent aux professionnels de santé ou aux gestionnaires des établissements médicosociaux, de réaliser le dialogue par voie électronique sécurisée entre prescripteurs de soins, demandeurs d'hébergement et les établissements de prise en charge concernés.*

<https://viatrajectoire.sante-ra.fr>

Les partenaires

51 - Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ACT)	8
51 - Association Centre d'Accueil et de Soins pour les Toxicomanes (CAST)	9
57 - CDPA 57 - CSSRA - La Fontenelle	10
57 - CMSEA – Le Centre des Wads	11
67 - Association de Lutte contre la Toxicomanie (ALT)	12
67 – CSSRA Château Walck.....	13
67 - Fédération de Charité Caritas Alsace – CSSRA Centre Marienbronn	14
68 – Association Argile Pôle Hébergement	15
88 - Association Les Amis de Martimpré – Le Haut des Frêts	16
88 - AVSEA CSAPA La Croisée.....	17



Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie – ACT

Appartement de Coordination Thérapeutique :

- *Accueil de personnes en difficulté avec un produit, et/ou vivant avec une pathologie chronique lourde, en état de fragilité psychologique et sociale*
- *Suivi et coordination des soins, et aide à l'insertion*

ANPAA 51
22 rue Simon
51100 Reims

Contact presse : Marie-Pierre Bray
Tél : 03 26 88 30 88
act.reims@anpaa.asso.fr

www.anpaa51.fr

Interview : Kevin Mayeur, éducateur spécialisé

En quoi consiste votre métier ?

L'équipe sociale accompagne le résident dans la mise en œuvre du projet de vie du résident. Elle conseille le résident et est à son écoute en matière d'aide éducative et de vie quotidienne, l'équilibre alimentaire, l'accompagnement social lié au logement.

Quelles plus-values / évolutions avez-vous constaté depuis la mise en œuvre d'HÉTAL ?

Mieux connaître les structures d'hébergements spécialisés en Addictologie, et faciliter le parcours de soins pour certains usagers.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis à l'échelle d'un partenariat Grand Est ?

Faciliter le parcours de soins des patients.

Que va apporter votre structure à ce partenariat ?

Nous allons apporter un outil complémentaire, très intéressant en addictologie qui se situe entre le suivi ambulatoire et l'hébergement très cadré, afin d'accompagner les patients vers une autonomie.

Commentaire, anecdote, ...

Une phrase d'un patient dans l'enquête de satisfaction 2017 : "Je me sens bien dans ma peau et en sécurité depuis que j'ai intégré l'ACT »

Nous avons instauré une sortie annuelle collective afin de favoriser le lien social, de favoriser la culture et la curiosité intellectuelle des résidents en leur faisant bénéficier de sorties diverses qu'ils ne se seraient pas autorisés à faire seuls et de valoriser les départs annuels des résidents ayant atteint leur objectif de projet de soins.



Association Centre d'Accueil et de Soins pour les Toxicomanes (CAST)

*Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention
en Addictologie spécialisé toxicomanie (ambulatoire et
hébergement)*

CAST
27 rue Grandval
51100 REIMS

Contact presse : Sébastien Jacques
Tel : 03 26 02 19 51
sjacques@cast.asso.fr

www.cast.asso.fr

Interview : Sébastien Jacques, directeur depuis 1 an

En quoi consiste votre métier ?

Directeur de l'association qui se compose de deux centres ambulatoires (Reims et Epernay), d'une unité justice, d'un centre thérapeutique résidentiel (CTR - 10 places) et de 8 appartements thérapeutiques (AT). Cela représente 35 salariés.

Quelles plus-values / évolutions avez-vous constaté depuis la mise en œuvre d'HÉTAL ?

La convention HETAGE pour notre petite association est bénéfique sur 3 points :

- Orienter plus facilement des patients vers toutes les structures d'hébergement signataires et ainsi éviter des ruptures de soins parfois catastrophiques. Les patients peuvent en effet être en échec dans un lieu puis se sentir mieux dans un autre.
- Permettre de mieux se connaître (rencontre des référents, des directeurs...) et de faire évoluer l'hébergement thérapeutique pour des patients de plus en plus précarisés.
- Pouvoir partager et échanger avec des structures qui rencontrent les mêmes soucis (évolution de pratiques professionnelles).

Quelles sont vos attentes vis-à-vis à l'échelle d'un partenariat Grand Est ?

Éviter au maximum des ruptures de soins pour les patients accompagnés par notre association. Formaliser et faire vivre des partenariats comme cette convention HETAGE est une réponse parmi d'autres et celle-ci nous semble essentielle.



CDPA 57
Centre de Soins de Suite et de Réadaptation en
Addictologie - La Fontenelle

Accueil en établissement sanitaire de personnes présentant une dépendance à un ou plusieurs produits psycho-actifs, associée ou non à une addiction sans produit (addiction comportementale).

La Fontenelle
1 Place de l'Eglise
57530 MAIZERROY

Contact presse : Michel Morin
Tel: 03.87.64.03.30
michel.morin@lafontenelle-maizeroy.fr

<http://fnesaa.com/etablisements>

Interview : Michel Morin, directeur depuis 21 ans (1 an à La Fontenelle)

En quoi consiste votre métier ?

En qualité de directeur, mon rôle consiste principalement à assurer la coopération interinstitutionnelle au sein du réseau HÉTAGE et les bonnes relations entre les établissements participants et à contribuer à la définition des orientations de notre réseau. Il s'agit également de faire vivre ce partenariat en interne, avec le référent HÉTAL, en soutenant son action, en informant les professionnels sur les actualités du réseau et en rappelant aux équipes, chaque fois que nécessaire, la possibilité de recourir aux partenaires lorsque les situations individuelles s'y prêtent.

Quelles plus-values / évolutions avez-vous constaté depuis la mise en œuvre d'HÉTAL ?

Une meilleure connaissance mutuelle des établissements lorrains assurant un hébergement thérapeutique en addictologie, qui a généré des contacts réguliers entre les directions et les équipes des différentes structures de manière à faciliter les coopérations. Ce réseau a été mobilisé pour améliorer la continuité des parcours de soins et de vie des usagers/patients. Ainsi, lorsqu'un accueil doit prendre fin au sein d'un établissement et que des soins sont encore nécessaires, un relais peut être pris par l'un des partenaires, dans l'intérêt du patient et pour éviter les ruptures de soins.

De manière plus globale, le partenariat établi au sein d'HÉTAL a permis une meilleure complémentarité entre les structures addictologiques, que celles-ci soient sanitaires ou médico-sociales.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis à l'échelle d'un partenariat Grand Est ?

Tout d'abord, dans la mesure où nous pouvons déjà être amenés à accueillir des patients provenant des 3 régions, l'élargissement du territoire d'intervention du réseau permet de se rapprocher des lieux de vie de ces personnes et donc de proposer des réponses au plus près de ces lieux de vie. Ensuite, cette extension permet d'apporter une plus grande pluralité dans les possibilités de réponse, ce qui devrait améliorer la personnalisation des relais susceptibles d'être proposés. Les échanges établis depuis plus d'un an avec les partenaires ont déjà permis de se connaître et de réaliser certains relais.

Que va apporter votre structure à ce partenariat ?

Dans la mesure où le réseau HÉTAL (et maintenant HÉTAGE) est composé majoritairement de structures médico-sociales, le CSSRA La Fontenelle va continuer de proposer des relais pour des personnes nécessitant une poursuite des soins en établissement sanitaire. D'autre part, l'intérêt de ce travail en réseau est également de développer une culture professionnelle partagée entre des établissements médico-sociaux issus essentiellement de la toxicomanie et des structures sanitaires ayant une orientation initiale en alcoologie. Le CSSRA La Fontenelle contribuera donc à la construction de cette culture addictologique globale.



**Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de
l'Adolescence et des Adultes (CMSEA)
Le Centre des Wads**

*Soins en addictologie, grâce à un accompagnement et à un soutien
éducatif, médical, psychologique, social, professionnel et familial*

CSAPA Les Wads
20 rue Gambetta
57000 Metz

Contact presse : François Claval
Tél : 06 78 27 46 13
francois.claval@cmsea.asso.fr

www.leswadscmsea.fr

Interview : Georges-Pierre RUEFF, éducateur spécialisé depuis 1 an et Julie Thomas, conseillère en économie sociale et familiale depuis 10 ans

En quoi consiste votre métier ?

Entretien et développement du réseau partenarial sur l'échange d'expériences professionnelles, sur l'offre de prestations spécifiques aux Wads et sur le processus d'admission, la continuité des soins sur le Grand Est. Accompagnement thérapeutique en structure, entretiens, ateliers de médiation à visée thérapeutique.

Quelles plus-values / évolutions avez-vous constaté depuis la mise en œuvre d'HÉTAL ?

Une meilleure connaissance des structures et de leurs spécificités, l'optimisation des processus d'orientation des publics sur le Grand Est, et l'ouverture et les échanges sur les pratiques professionnelles.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis à l'échelle d'un partenariat Grand Est ?

La poursuite du travail de concertation autour des questions d'orientation et d'accueil des publics. L'enrichissement de la pratique professionnelle par l'échange d'expériences. Et le développement des outils d'accueil ponctuels

Que va apporter votre structure à ce partenariat ?

Un centre situé en milieu rural, un large panel d'accueil (séquentiel, mise à l'abri...), des supports de médiation thérapeutique variés, des outils d'accueil et d'accompagnement.



Soins
accompagnement
et prévention
en addictologie

Association de Lutte contre la Toxicomanie

*Soins en addictologie et accompagnement éducatif,
psychologique, social et socio professionnel, soutien à la
parentalité*

ALT
1 chemin de l'Anguille
67000 Strasbourg

Contact presse : Lara Geldreich
Tél : 03 88 31 33 45
l.geldreich@alt-67.org

www.alt-67.org

Interview : Emmanuelle Zimmer, éducatrice spécialisée depuis 3 ans

En quoi consiste votre métier ?

L'accompagnement thérapeutique, éducatif et socio-professionnel de personnes accueillies au Centre Thérapeutique Résidentiel de « La Robertsau ». L'accompagnement est basé sur des entretiens individuels, des ateliers collectifs et sur une aide à la gestion du quotidien. Je suis également positionnée pour devenir référente HÉTAGE au sein de la structure.

Pourquoi devenir partenaire ?

Pour une meilleure connaissance des autres structures, la richesse des échanges des pratiques entre pairs et la facilité d'orientation des personnes au sein du réseau.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de ce partenariat ?

L'élargissement des possibilités d'orientation des personnes, la complémentarité de l'offre de soins et le renforcement de la dynamique partenariale.

Que va apporter votre structure à ce partenariat ?

Un partage d'expériences, un CSAPA Résidentiel situé en milieu urbain dans une grande ville et la spécificité d'un accueil parents/enfants ou femmes enceintes.

CHATEAU WALK
40 rue du Député Hallez
67 500 HAGUENAU

Contact presse : Chantal SCHMIDT-DIBLING

Tél : 03 88 71 70 07

chantal.schmidt-dibling@diaconat-mulhouse.fr

www.fondation-diaconat.fr

Interview : Chantal SCHMIDT-DIBLING, Directrice des Soins depuis 12 ans (2 ans dans l'établissement)

En quoi consiste votre métier ?

Permettre aux professionnels de prendre en charge les patients en post-cure dans de bonnes conditions humaines et matérielles.

Quelles plus-values / évolutions avez-vous constaté depuis la mise en œuvre d'HÉTAGE ?

- Echanges sur les pratiques professionnelles entre structures ;
- Harmonisation des prises en charge.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis à l'échelle d'un partenariat Grand Est ?

- Développement d'une offre territoriale connue par l'ensemble des médecins ;
- Mise en place d'une coordination entre les structures pour une meilleure mutualisation des moyens.

Que va apporter votre structure à ce partenariat ?

- Participation à la mise en place d'un réseau élargi de coopération dans le cadre de la prise en charge de l'addiction ;
- Echanges autour des pratiques professionnelles.



Fédération de Charité Caritas Alsace – Centre Marienbronn

*Accueil de patients ayant une conduite addictive sévère
aux substances psychoactives*

CSSRA Marienbronn
67250 Lobsann

Contact presse : Alice Jacobi
Tél : 03 88 05 68 40
marienbronn.educatricechef@orange.fr

www.marienbronn.fr

Interview : Alice Jacobi, éducatrice-chef depuis 4 ans (dans l'établissement depuis juin 1997)

En quoi consiste votre métier ?

La mission principale de l'établissement est d'accueillir des patients ayant une conduite addictive sévère aux substances psychoactives nécessitant une prise en soins résidentielle dans le cadre de programmes d'éducation thérapeutique du patient.

Le séjour au CSSRA « Marienbronn » a pour but d'offrir au patient l'opportunité d'expérimenter un temps sans consommation de substances psycho-actives (hors traitement prescrit) et de lui permettre de prendre des décisions éclairées pour son avenir.

Les objectifs thérapeutiques du projet d'établissement sont de permettre au patient d'aller vers un mieux-être sur le plan de la santé physique, mentale et sociale (déclinaison d'un programme personnalisé complet et diversifié) ; de faire ou de refaire l'expérience d'un temps sans produits ; de questionner la conduite addictive et les objectifs de la démarche de soins et ainsi de se positionner en faveur de l'arrêt total des produits ou de la réduction des risques et des dommages à la sortie ; de prévenir la rechute de la maladie addictive

Chiffres clés pour l'année 2017 :

- 22 926 journées en 2017 ; taux d'occupation de 96.63 %, accueil de 5 parents accompagnés de leurs enfants.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis à l'échelle d'un partenariat Grand Est ?

Le partenariat Grand Est permet une diversification des solutions d'accompagnement des personnes malades addictives.

Que va apporter votre structure à ce partenariat ?

Le CSSRA est une structure résidentielle qui s'inscrit dans la filière de soins addictologique. Cet établissement peut permettre à une personne d'intégrer une démarche de soins sur une durée variable, de prendre provisoirement de la distance avec une situation qui est en train de se complexifier, d'être accueilli avec son enfant avant de poursuivre ou de retourner vers une structure adaptée ou à domicile.

Commentaire, anecdote, ...

Un patient de notre établissement a comparé notre fonctionnement à celui d'une équipe de foot gagnante « tous ensemble ». Il a pu bénéficier du dispositif HÉTAGE. Ainsi du CSSRA MARIENBRONN il ira en appartement thérapeutique à Epinal, La Croisée. Il a partagé avec l'équipe multidisciplinaire du CSSRA son immense satisfaction.



Association Argile Pole Hébergement (Colmar/Mulhouse)

*Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention
en Addictologie & Centres d'Accueil et
d'Accompagnement à la Réduction des risques pour
Usagers de Drogues*

Argile
15 Rue Peyerimhoff
68000 Colmar

Contact presse : Abdellatif AKHARBACH
Tel : 07 88 69 77 65
aakharbach@argile.fr

www.argile.fr

Interview : Abdellatif Akharbach, directeur depuis 17 ans

En quoi consiste votre métier ?

Accueillir dans le cadre d'une prise en charge globale toute personne en situation d'addiction et qui souhaite trouver des solutions à leur situation. Développer aussi bien en interne qu'en externe, les réponses les plus adaptées à leurs attentes et à leurs besoins. Créer et à favoriser le partenariat de terrain pour proposer aux patients/usagers le parcours de santé le plus large et le plus adaptés. Mettre en œuvre les conditions nécessaires à une mutualisation des moyens et des compétences entre acteurs du Grand Est.

Pourquoi devenir partenaire ?

Pour plus de cohérence dans l'action sur le terrain, intégrer pleinement le territoire et ses spécificités, enrichir dans le cadre d'une complémentarité l'offre de soin sur le territoire, et permettre aux professionnels d'avoir accès à des propositions de prises en charges alternatives et de prendre appui quand c'est nécessaire sur les dispositifs et les expériences des autres.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de ce partenariat ?

Une synergie opérationnelle dans laquelle les acteurs signataires puissent continuer de jouer leur rôle dans le respect de leurs identités respectives, et de leurs spécificités mutuelles. Mettre au centre des préoccupations des acteurs publics sur le territoire du Grand Est la question des addictions en général et l'apport spécifique de l'accueil thérapeutique résidentiel. Favoriser l'innovation dans la prise en compte des situations des personnes addictes.

Que va apporter votre structure à ce partenariat ?

Un renforcement du maillage territorial par la mise à disposition des partenaires et des patients/usagers d'un parc résidentiel réparti sur le territoire du Haut-Rhin (Colmar/Mulhouse), et proposer une expertise complémentaire de type communautaire, puis une équipe de professionnels engagés et responsables, sensibilisée, et aguerrie au travail auprès et pour les droits des personnes souffrants d'addictions.



Association Les Amis de Martimpré Le Haut des Frêts

*Prise en charge avec hébergement de personne avec une
problématique d'addiction*

CSAPA
10 Le Haut des Frêts
88430 Gerbépal

Contact presse : Pierre GALLION _ Directeur
Tél. : 03 29 50 68 28
haut.des.frets@wanadoo.fr

www.le-haut-des-frets.fr

Interview : Pascaline Andreatta, éducatrice spécialisée depuis 17 ans, John Duman, éducateur spécialisé depuis 9 ans

Quelles plus-values / évolutions avez-vous constaté depuis la mise en œuvre d'HÉTAL ?

Meilleure coordination, échange, connaissance des structures et de leurs spécificités qui permet une orientation plus adaptée des usagers et qui permet d'éviter une rupture dans le parcours de soins. Harmonisation des procédures favorisant une adaptation plus rapide de l'utilisateur circulant d'une structure à l'autre.

Proximité entre professionnel qui facilite les échanges.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis à l'échelle d'un partenariat Grand Est ?

Le maintien du fonctionnement d'HÉTAL étendu sur un secteur géographique plus grand et un nombre de structure plus important afin de répondre à encore plus de demande. Disposer d'une plateforme structurelle et technique encore plus riche.

Que va apporter votre structure à ce partenariat ?

La richesse de son expérience en matière de prise en charge avec hébergement. La réactivité dans l'adaptation de la prise en charge d'un public qui évolue. Un savoir faire qui peut faire évoluer ou questionner le fonctionnement des partenaires.

Commentaire, anecdote, ...

Nous attirons l'attention sur le fait qu'une implication dans ce réseau nécessite un investissement régulier et constant. Les équipes changent et il faut pouvoir transmettre le relais. Il est également nécessaire de faire connaître ce dispositif au sein des structures et d'entretenir cette connaissance afin de maintenir de l'intérêt et une richesse d'échange.



AVSEA CSAPA La Croisée

Accueillir, prendre en charge et accompagner toutes personnes présentant une addiction ainsi que son entourage.

La Croisée
33 rue Thiers
88000 Epinal

Contact presse : Martine DEMANGEON
Tel : 03 29 35 62 02
martine.demangeon@avsea88.com

www.avsea88.com

Interview : Anne-Lyse Renaudot, assistante sociale depuis 6 ans

Quelles plus-values / évolutions avez-vous constaté depuis la mise en œuvre d'HÉTAL ?

Une meilleure connaissance des partenaires, une fluidité dans les orientations, des procédures d'admission simplifiées, le partage d'outils, l'expérience de terrain, des visites sur site, une continuité dans les prises en charge, la réorientation suivant le projet de la personne.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis à l'échelle d'un partenariat Grand Est ?

Plus de dispositifs dans le réseau donc plus de choix dans les orientations, des échanges réguliers via des visio-conférences, la possibilité de séjours séquentiels.

Que va apporter votre structure à ce partenariat ?

De la complémentarité dans les dispositifs en proposant un accompagnement individuel pluridisciplinaire en appartement thérapeutique, de l'expérimentation de la vie en autonomie pour les usagers.

Annexes

1 - Les établissements et services composant « HÉTAGE ».....	19
2 - Descriptif des modalités d'hébergement par structures.....	21
3 - Liste des acronymes.....	23

Annexe 01

Les établissements et services composant « HéTAGE »

Association	Structure	Lieu d'implantation	Public accueilli	Nombre de places / appartements	Durée de séjour
ANPAA	ACT ANPAA	Reims (51)	Hommes/Femmes avec ou sans enfants	4 appartements	6 mois renouvelable 1 fois
	HISA	Reims (51)	Hommes/Femmes avec ou sans enfants	1 appartement	6 mois renouvelable 1 fois
CAST	CTR	Reims Centre	Hommes / Femmes	10 places	6 mois renouvelable 1 fois
	ATR	Reims Ville	Hommes/Femmes	6 appartements	6 mois renouvelable 1 fois
			Hommes/Femmes ATT (grande précarité)	1 appartement	1 mois maximum
			Famille monoparentale	1 appartement	6 mois renouvelable 1 fois
CDPA	CSSRA	Maizeroy (57)	Hommes/Femmes	56 places	Modulable de 5 à 13 semaines
CMSEA	CTR les Wads	Foville (57)	Hommes/Femmes et placements justice (PE)	12 places	6 mois renouvelable 1 fois
	RAF Les Wads	Luzech (46)	Hommes/Femmes avec ou sans enfants et Placements justice (PE)	12 places	6 mois renouvelable 1 fois
	ATR Les Wads	Metz Centre (57)	Hommes/Femmes avec ou sans enfants et placements justice (PE)	7 places	6 mois renouvelable 1 fois
ALT	CTR Robertsau	Strasbourg Roberstau (67)	Hommes/Femmes	15 places	6 mois renouvelable 1 fois
	ATR	Strasbourg (67)	Parents isolés ou couples avec enfant de moins de 3 ans ou en attente de naissance	4 appartements	6 mois renouvelable 3 fois
CSSRA Château Walk	CSSRA	Haguenau	Hommes/Femmes	55 places d'internat + 4 places d'hospitalisation de jour	3 mois modulables

Association	Structure	Lieu d'implantation	Public accueilli	Nombre de places / appartements	Durée de séjour
CSSRA Marienbronn	CSSRA	Lobsann (67)	Homme/ Femmes Parents Addicts et les jeunes enfants	65 places	Contrat 1 mois Contrat 3 mois
Argile	ATR	Mulhouse et Colmar (68)	Hommes / Femmes	11 appartements	1 an renouvelable 1 fois
			Placement justice	6 appartements	
			Programme d'Accompagnement Relais à l'Insertion Sociale (PARIS)	4 appartements	
			Trait d'union pour l'Insertion des Personnes en parcours Individuel (TIPI)	2 appartements	1 an renouvelable 6 mois
Association les Amis de Martimpré	CTR	Gerbepal (88)	Hommes / Femmes	11 places dont 1 autonomisation	4 mois renouvelable
AVSEA	ATR	Epinal (88)	Hommes/Femmes Couples avec ou sans enfants	7 appartements	6 mois renouvelable 1 fois

Descriptif des modalités d'hébergement

L'hébergement en **appartement thérapeutique** permet à la personne suivie dans le cadre d'une prise en charge médicale, psychosociale et éducative (suivi ambulatoire) de reconquérir son autonomie, de restaurer des liens sociaux (par exemple à travers le partage des tâches quotidiennes dans l'appartement) et professionnels (recherche de formation, d'emploi...). Ce type d'hébergement vise à prolonger et renforcer l'action thérapeutique engagée. Il s'adresse en particulier à des personnes bénéficiant d'un traitement lourd (TSO – VHC-VIH). La durée de séjour est comprise entre un mois et un an, renouvelable une fois. Le bénéficiaire peut participer aux frais d'hébergement, en fonction de sa situation, de ses ressources et des objectifs fixés par le projet thérapeutique.

Le **centre thérapeutique résidentiel** est une structure qui associe un hébergement collectif et le soin. Il assure les mêmes missions et prestations que l'ambulatoire. Il constitue le support à une prise en charge individualisée. Il s'adresse à des personnes, y compris si elles sont sous traitement de substitution aux opiacés, ayant besoin d'un cadre structuré ainsi qu'un éloignement temporaire, une rupture avec leur environnement habituel. Son apport réside dans la diversité des approches : prise en charge médicale et psychologique, accompagnement, socialisation (activité et vie collectives mais avec une approche différente de celle de la communauté thérapeutique), réinsertion socio-professionnelle. Séjour généralement de quelques semaines à plusieurs mois, à une durée maximale d'un an.

L'accueil en **famille d'accueil** est une alternative à la modalité de prise en charge thérapeutique. Il s'agit de permettre la prise en charge de personnes toxicomanes dans un milieu qui leur donne la possibilité d'accéder à leur autonomie. Les indications d'un séjour en famille d'accueil varient selon la situation sanitaire et sociale de la personne. La famille d'accueil peut être utilisée comme lieu de pause notamment pour les personnes toxicomanes ayant des affections somatiques lourdes (VIH, VHC) ou se trouvant en phase de stabilisation d'un traitement de substitution. L'hébergement en famille d'accueil s'adresse à toute personne dépendant à une ou plusieurs substances psychoactives (illicites et/ou alcool), suivie en ambulatoire, en sevrage ou abstinente. La durée d'accueil est variable de quelques jours à plusieurs mois.

Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) sont dédiés avant tout aux personnes ou familles qui se trouvent en situation de fragilité psychologique, sociale ou financières et qui ont besoin de soins et de suivi médical. Un service d'Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT) propose une prise en charge médicale, psychologique et sociale des personnes hébergées. Un service d'Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT) offre un logement individuel de relais et à titre temporaire. Une équipe pluridisciplinaire d'éducateurs, de psychologues, de CESF, et de médecins accompagne le résident. Elle l'oriente vers des partenaires sociaux ou associatifs en vue d'une ouverture des droits sociaux (AAH, RMI...) et d'aide à l'insertion sociale, professionnelle, médicale, et psychologique.

Les centres de soins de suite et de réadaptation en addictologie : prévenir ou réduire les conséquences fonctionnelles, physiques, cognitives, psychologiques et sociales des personnes ayant une conduite addictive aux substances psychoactives et de promouvoir leur réadaptation. Accueil en hospitalisation complète ou de jour des patients en mésusages sévère le plus souvent dépendants après un sevrage, ou après des soins résidentiels complexes.

Leur objectif est de consolider l'abstinence, prévenir la rechute et les risques liés à la consommation. Ils assurent en plus du suivi médical, une aide psychothérapeutique individuelle et collective, un programme socio-éducatif destiné à favoriser la réadaptation à une vie sociale. Les SSR sont un temps intermédiaires de prise en charge résidentielle entre les soins aigus et le suivi ambulatoire dans la filière de soins addictologiques, après le retour dans le lieu de vie. La préparation de la sortie finalise les objectifs du projet thérapeutique personnalisé. Elle implique une collaboration entre les différentes structures du dispositif de prise en charge en addictologie, les partenaires sociaux et médico-sociaux, les professionnels de santé libéraux, le patient et son entourage. Cette collaboration est facilitée par la coordination du réseau de santé, s'il existe sur le territoire.

Liste des acronymes

- ACT : Appartement de coordination thérapeutique
- ADM : Association les Amis De Martimpré
- ALT : Association de Lutte contre la Toxicomanie
- ANPAA : Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
- ARS : Agence Régionale de Santé
- ATR : Appartement Thérapeutique Relais
- ATT : Appartement Thérapeutique Transitoire
- AVSEA : Association Vosgienne pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes
- CAST : Association Centre d'Accueil et de Soins pour les Toxicomanes
- CDPA : Comité Département de Prévention en Alcoologie et Addictologie
- CMSEA : Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes
- CSAPA : Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie
- CSSRA : Centre de soins de suite et de réadaptation en addictologie
- CTR : Centre Thérapeutique Résidentiel
- HÉTAGE : Hébergement Thérapeutique en Addictologie en Grand Est
- HÉTAL : Hébergement Thérapeutique en Addictologie en Lorraine
- HISA : Hébergement individuel de soin en addictologie
- RAF : Réseau d'Accueil en Famille

